

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

utiliser les conseils reçus; 11° l'entente qu'il établit entre lui-même et les élèves; 12° ses études personnelles et ses travaux spéciaux; 13° sa situation sociale hors de l'école.

* * *

A la Chambre française, M. Fernand David, député et rapporteur du budget de l'agriculture, a demandé, tout récemment, que la France organise, pour ses jeunes filles, un enseignement ménager. Il a proposé :

- 1° De créer : a) Des écoles ménagères fixes, du type des écoles ménagères permanentes actuellement existantes;
 - b) Des sections ménagères agricoles dans les écoles primaires supérieures, les collèges et les lycées de jeunes filles;
 - c) Des écoles ménagères agricoles ;
- 2° De donner un caractère agricole à l'enseignement primaire ;
 - 3° De rendre obligatoire l'enseignement ménager agricole post-scolaire.

Comme on le voit, c'est une réforme complète de l'enseignement dans les écoles rurales de filles que veut M. Fernand David.

* * *

Quelques maîtres font très bien leur classe sans avoir ouvert un traité de psychologie. Ces maîtres-là, écrit le *Bulletin départemental de la Seine et Marne*, sont l'exception. « Ils donnent un enseignement judicieux parce que l'expérience attentive les a conduits à des conclusions analogues — quoique formulées d'autre manière — à celles qu'on trouve dans quelques livres de valeur. Ce n'est pas pour ces maîtres que je parle, bien que l'étude de certains ouvrages leur eût, peut-être, épargné plus d'une erreur de débutant; je parle pour le grand nombre, qui n'a pas beaucoup de sens pédagogique naturel. Parmi ce grand nombre, ils me semblent de valeur fort différente ces deux instituteurs dont l'un fait bien en sachant pourquoi, alors que l'autre l'ignore. Je crois vraiment que le deuxième se trompe plus souvent que le premier. »

Joseph CRAUSAZ.

BIBLIOGRAPHIES

I.

Extrait du Catéchisme diocésain à l'usage des classes moyennes de la paroisse d'Estavayer-le-Lac, par J.-A. DÉVAUD, curé-doyen. — Un vol. cartonné de 72 pages, Estavayer, Butty, imprimeur, 1910.

J'ai eu l'occasion d'émettre une appréciation motivée sur la première édition de cet ouvrage, fruit d'une longue expérience et dans lequel on trouve mieux qu'une simple reproduction littérale du Caté-

'chisme diocésain. Les textes empruntés sont reliés par des demandes et réponses qui fournissent un développement clair, net, précis et logique. Le tout embrasse la matière que doivent s'assimiler les élèves du cours moyen. Dès la sorte, on a le petit manuel, dont le catéchiste a besoin pour franchir la distance qui sépare le cours inférieur du supérieur. C'est dire l'utilité pratique de cette publication.

J. F.

II

Revue des familles, sommaire du 28 janvier 1911. — Note d'aviation. — L'horloger (poésie). — Les Lupins. — Rodolphe en paradis. — Chronique de la semaine. — Joseph Winiger. — Nécrologie. — Bulletin bibliographique. — Petites nouvelles. — Victime de la montagne. — Feuilleton : Le châtiment d'une mère. — Variété : Une légende des Temps néroniens. — Histoire de partout. — Inventions. — Sports. — Pour embellir notre maison. — Causerie médicale. — Connaissances utiles. — Recettes de cuisine.

III

Revue de Fribourg, sommaire du numéro de janvier 1911. — V. Zapletal, O. P. : *L'exégèse catholique de l'Ancien Testament*. — G. de Reynold : *La Suisse devant le problème intellectuel et moral*. — Jean Mauclère : *Le Flot* (Janvier 1910). — M. Besson : *Une fleur parmi les ronces* (récit du VI^{me} siècle). — Jacques Zeiller : *Chronique*. — *Mgr Duchesne et la critique « constructive »*. — A travers les Revues. — Livres nouveaux.

—*—

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le comité de la Mutualité scolaire de Fribourg publie, à l'occasion de l'innovation dont nous avons parlé, une circulaire dont quelques passages sont à citer :

La nouvelle loi fédérale sur les assurances, y est-il dit notamment, propose de verser aux mutualités scolaires qui payeront les frais de médecin et les médicaments un subside de 1 cent. $\frac{1}{4}$ par membre et par jour d'assurance. La *Jeunesse prévoyante*, désireuse de toucher un subside qui lui permette d'étendre son action, ne pouvait s'engager à remplir les conditions imposées par la nouvelle loi fédérale sans savoir si la cotisation que versent les enfants à la caisse de maladie serait suffisante à couvrir les nouveaux frais. Aussi l'assemblée générale de la société, constituée conformément aux statuts, a-t-elle décidé d'appliquer pendant cette année, à titre d'essai, le système prévu par la loi fédérale. C'est pourquoi, depuis le 15 janvier, l'indemnité journalière